

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 décembre 2022

Convocation en date du 29 novembre 2022,
Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : M. André MOINGEON

N° D2022054

**Objet : Autorisation donnée au
Président pour la signature du
Marché d'assistance à maîtrise
d'ouvrage pour la passation du
marché global de performance
pour la chaufferie CSR et
l'exploitation de l'usine Ovade**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	27
Pour	21
Contre	0
Abstention	6

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Bernard BIENVENU - Yves CRISTIN –
Jonathan GINDRE - Mireille MORNAY – Thierry PALLEGOIX -
Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET –
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Elisabeth LAROCHE
- André MOINGEON – Max ORSET – Paul VERNAY
CCD : Gérard BRANCHY – Sonia PERI
CCMP : Claude CHARTON – Christine FRANCOIS -
3CM : Jean Philippe FAVROT – Philippe GUILLOT-VIGNOT -
Andrée RACCURT
RAPC : Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

CA3B : Patrick BAVOUX remplacé par Michel FONTAINE
CCD : Jean François JANNET remplacé par Philippe PAILLASSON

Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Benjamin RAQUIN pouvoir Jean Luc ROUX
CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

Excusés :

CA3B : Patrick BOUVARD – Jean Luc EMIN
CCPA : Gilbert BOUCHON
CCD : Audrey CHEVALIER
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL
CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CCPA : Frédéric TOSEL
HBA : Alain AUBOEUF

Monsieur Yves Cristin, Président, expose :

Organom a lancé le 5 septembre 2022 un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour la chaufferie CSR et l'exploitation de l'usine Ovade. La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire, révisable annuellement.

La durée prévisionnelle du marché est de 6 ans.

3 offres ont été remises dans les délais et ont été analysées :

- L'offre du groupement conjoint et solidaire SAGE ENGINEERING / FINANCE CONSULT
- L'offre de la société ELCIMAÏ ENVIRONNEMENT
- L'offre du groupement conjoint et solidaire ANTEA France / JEANTET AARPI / PFL

Vu la décision prise par la Commission d'Appel d'Offres le 29 novembre 2022 d'attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour la chaufferie CSR et l'exploitation de l'usine Ovade au groupement conjoint et solidaire SAGE ENGINEERING / FINANCE CONSULT pour le montant de 297 325.00€ HT

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Avec 21 voix POUR et 6 ABSTENSIONS : Jean Philippe Favrot, Philippe Guillot-Vignot, André Moingeon, Elisabeth Laroche, Sonia Peri et Philippe Paillason,

AUTORISE le Président à signer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour la chaufferie CSR et l'exploitation de l'usine Ovade.

AUTORISE le Président à prendre toute décision concernant l'exécution de ce marché et ses avenants éventuels après avis de la CAO le cas échéant et lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.



Yves CRISTIN
Président